

Guillaume Cot

**Mondes du théâtre, mondes du droit, pratiques de la recherche :
une théorie des passages**

Mardi 11 avril 2023 à 17h30
Université Paul-Valéry Montpellier 3
Site Saint-Charles 2, salle des Actes

À quelles conditions peut-on étudier les relations entre deux objets si différents que la production théâtrale et la production juridique ? La cloison qui sépare a priori le théâtre et le droit est-elle liée à l'existence de deux champs sociaux distincts, avec leur règles propres, ou à l'existence de frontières disciplinaires au sein du champ académique ?

À partir de l'exemple développé dans sa thèse, *La Scène et la Loi : les dramaturgies du droit sous la Révolution française (1789 - 1794)*, Guillaume Cot proposera une réflexion sur le passage entre les objets et les disciplines. Si les incitations à l'interdisciplinarité, voire à l'indisciplinarité, sont récurrentes dans le discours institutionnel, les modalités même du passage entre deux champs demandent à être réinterrogées. Cette réflexion sera menée à partir de points de congruence entre le théâtre et le droit (droit dans le théâtre, droit du théâtre), mais aussi à partir d'autres objets et champs de réflexion (la dramaturgie contemporaine, l'économie, l'écologie).

Une approche épistémologique sur cette notion des *passages* est d'autant plus nécessaire en études théâtrales qu'il s'agit d'une discipline tout à la fois jeune et constituée autour d'un objet qu'elle ne cesse d'instituer en retour, selon des méthodes qui semblent varier d'ouvrage en ouvrage, d'article en article.

Cette conférence sera suivie d'un cocktail apéritif.



Maître de conférence,
politiques culturelles
et histoire du théâtre,
Université Paul-Valéry
Montpellier 3